

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation sont opposables à chaque acheteur du Pass Activ'.

Dans le but d'offrir aux curistes et vacanciers de La Léchère-les-Bains, une offre d'activités regroupées, le Pass Activ' a été créé avec l'ensemble des acteurs touristiques de La Léchère.

Le Bureau d'information touristique de La Léchère-les-Bains, ayant pour siège L'Office de tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche ci-après dénommé OTVVA ayant domiciliation 25 Bourg Morel – 73260 Les Avanchers Valmorel – France – Email : info@valmorel.com SIRET n°311 678 809 00030, dans son rôle de fédérateur organise la coordination et la distribution du Pass Activ' proposé.

L'OTTVA a ainsi, en qualité de porteur de nouveaux supports destinés à valoriser l'offre touristique, développé le Pass Activ'. L'engagement de l'OTVVA se double d'une volonté de qualité de service et d'accueil en assurant au client une information la plus complète possible avant, pendant et une évaluation de sa satisfaction après son séjour.

Les conditions générales de vente et d'utilisation sont accessibles à tout moment sur le site internet www.lalecherelesbains.valmorel.com via un lien dénommé « CGV ».

ARTICLE 1 – DESCRIPTIF

Le Pass Activ' vise à faciliter l'accès aux activités à La Léchère. Il se présente sous forme d'une carte numérotée. Il offre un droit d'accès unique, valable pour un adulte, à un ensemble d'activités dont la liste figure sur le passe ou consultable sur le site internet www.lalecherelesbains.valmorel.com et dans la limite des conditions définies dans les présentes. Le Pass Activ' est strictement personnel et nominatif. En conséquence, le Pass Activ' ne peut être cédé ou remis à un tiers. Le Pass Activ' est réservé à une clientèle individuelle.

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation du Pass Activ'. Préalablement à toute commande, le client s'engage à prendre connaissance des présentes conditions générales d'utilisation du Pass Activ' et à les accepter sans réserve. Les présentes conditions générales d'utilisation viennent compléter les conditions générales de vente du partenaire vendeur. La commande du client est régie par les conditions générales de vente du partenaire vendeur en vigueur au jour de la passation de la commande. En conséquence, le fait de passer commande, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation du Pass Activ'.

ARTICLE 3 – CHAMP ET DUREE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent à compter de leur acceptation et jusqu'à la date d'expiration du Pass Activ' comme définies dans les présentes.

ARTICLE 4 - OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

La version des conditions générales d'utilisation opposable au client est celle acceptée par le client au moment de la commande. La version des conditions générales d'utilisation en ligne sur www.lalecherelesbains.valmorel.com prévalent sur toute version imprimée de date antérieure. Les conditions générales d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées à tout moment. Toute mise à jour suite à modification des conditions générales d'utilisation sera portée à la connaissance du partenaire vendeur dans les meilleurs délais par l'OTVVA. La diffusion par l'OTVVA de toute nouvelle version des conditions générales de vente annule et remplace les précédentes. Les présentes conditions de vente sont proposées en langue française.

ARTICLE 5 – PRIX

Le **Pass Activ'** est proposé à un prix forfaitaire, unique et définitif en Euros, TVA incluses de : 28 Euros TTC adulte pour 21 jours consécutifs à partir de la date d'achat sur la période du 25 mars 2024 au 19 octobre 2024. Les tarifs incluent :

Les avantages :

- Réductions aux animations et aux activités mentionnées dans le programme animations de La Léchère-les-Bains
- Un sac cabas offert pour l'achat de 3 produits régionaux achetés au magasin Super U d'Aigueblanche sur présentation du pass'activ valide à l'accueil du magasin après achat.
- - 10% sur toute la boutique du bureau d'information touristique de La Léchère-les-Bains
- Un apéritif maison à la taraxacum offert pour un repas consommé Chez Fred à Nâves
- Un apéritif sans alcool offert pour un dîner ou un déjeuner au restaurant l'O à la bouche
- 1 place pour un spectacle indiqué sur coupon et sur présentation dudit coupon à l'entrée de la salle de spectacle
- Accès libre à la médiathèque Village 92
- 9 Entrées à la piscine du Morel ou au mini-golf de la base de loisirs.

Les modes de paiement acceptés sont chèques, espèces, carte bancaire et chèques vacances. Le Pass Activ' demeure la propriété de l'OTVVA jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix indiqué de 28€.

ARTICLE 6 – ACHAT

L'achat du Pass Activ' s'effectue uniquement au bureau d'information touristique de La Léchère-les-Bains.

Les informations et données personnelles relatives au détenteur du Pass Activ' sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur. A défaut, la commande ne pourra aboutir.

Le fait d'acquiescer le Pass Activ' implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation du Pass Activ'. Le règlement de l'achat vaut acceptation des conditions générales d'utilisation et validation de la commande. Si le client ne s'estime pas suffisamment informé sur les caractéristiques des prestations qu'il souhaite commander, il peut préalablement à toute passation de commande, solliciter des informations complémentaires sur ces prestations auprès de chaque prestataire. En passant commande, le client reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des prestations achetées.

ARTICLE 7 - ANNULATION / MODIFICATION

Pour les achats de tout type du Pass Activ', en cas d'annulation par le client, l'OTVVA appliquera de plein droit au client des pénalités, dans les conditions ci-après fixées : les Pass Activ' sont non annulables, non remboursables et non échangeables. Si des conditions exceptionnelles comme un

confinement obligatoire dû à la Covid-19 était mis en place sans que le client ait pu profiter de son pass plus d'une semaine, le remboursement de la carte sera mis en place.

En fonction des conditions d'accès aux activités, le prestataire ou l'Office de tourisme est en droit d'annuler une activité sous réserve que les conditions minima de remplissage ne soient pas remplies. Dans quel cas, la conseillère en séjour ou le prestataire contacte le client pour lui faire part de l'annulation de l'activité.

L'OTVVA se réserve le droit d'annuler toute réservation en cas de forces majeures. En cas d'obligation par les prestataires d'annuler les activités avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité pourra être proposé au client.

ARTICLE 8 - LITIGES / RECLAMATIONS

Toute réclamation relative au Pass Activ' doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'OTVVA dans les 10 jours suivant la date de réalisation de la prestation, à l'adresse suivante : Office de tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche – Bureau de La Léchère – Immeuble les Eaux Claires – 73260 La Léchère – France - Email : lalecherelesbains@valmorel.com. A défaut, aucune réclamation ne sera admise par l'OTVVA. En cas de réclamation, les parties tenteront de trouver un accord amiable. En cas de litiges, les Conditions Générales sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des Tribunaux français.

ARTICLE 9 - DONNEES PERSONNELLES

Conformément à l'article 32 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifié par la loi 2004-801 du 6 août 2004, les informations indispensables pour traiter et exécuter les commandes, sont demandées au moment de l'inscription. Les autres demandes d'informations appelant une réponse facultative, ou les informations relatives à l'intérêt de l'Utilisateur pour les offres susceptibles de lui être adressées sont destinées à mieux le connaître ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés. Tous nos salariés, sous-traitants et tiers autorisés qui ont accès aux données ou associés à leur traitement sont tenus de respecter la confidentialité des données personnelles des visiteurs, clients ou prospects. Sauf stipulation contraire directement mentionnée sur le formulaire de saisie des données, les informations nominatives sont exclusivement collectées pour un usage interne à l'OTVVA, non commercial, et elles ne pourront faire l'objet d'aucune transmission à des tiers. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande de l'Utilisateur qui est à l'origine de cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par l'assureur et placé sous sa responsabilité.

ARTICLE 10 – CONDITIONS D'ACCES AUX SITES PARTENAIRES

Le Pass Activ' comprend un nombre défini de prestations donnant chacun accès à un nombre limité ou non limité d'activités, dans la limite des conditions décrites dans les supports d'information. Chaque prestation inclut l'entrée pour 1 adulte.

Préalablement à chaque visite, le détenteur présente obligatoirement le Pass Activ' pour valider son accès auprès du prestataire partenaire concerné. Le Pass Activ' est strictement personnel et nominatif. En conséquence, il ne peut être cédé ou remis à un tiers. Le prestataire partenaire est en droit de demander la présentation d'une pièce d'identité avec photo au détenteur du Pass Activ'. Le porteur de la pièce d'identité devra correspondre au nom attribué par le vendeur au moment de la commande et associé au numéro du Pass Activ'. La liste exhaustive des activités est consultable sur les supports d'information mis à la disposition du client.

Le Pass Activ' n'inclut pas la disponibilité des activités (réservation) et l'accès aux activités peut être conditionné par les dates d'ouverture de l'activité, des créneaux horaires, un critère d'âge, et un nombre de participants minimum à l'activité.

ARTICLE 11 – MODALITES D'UTILISATION

Lors de l'achat, le partenaire vendeur recueille les données nécessaires pour attribuer la carte à un détenteur et valider le Pass Activ'. En cas de non consommation de tout ou partie des prestations incluses dans le Pass Activ', selon les échéances décrites ci-dessus, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne pourront être réclamés à titre de remboursement ou de dédommagement. Les horaires d'ouverture de chaque prestataire sont sous la responsabilité du prestataire lui-même et sont indiqués sur les sites internet des prestataires ainsi que sur les documents individuels. Les horaires étant sujets à modification, merci de vérifier auprès de chaque prestataire du Pass Activ' les fermetures.

En cas de vol ou de perte, le Pass Activ' ne peut être remboursé.

ARTICLE 12 – POINT DE VENTE OFFICIEL DU PASS ACTIV'

1. Bureau d'information touristique de La Léchère-les-Bains et au Pot d'accueil toutes les 3 semaines au stand du BIT.